

GARANTIE LIMITÉE

Cet appareil de qualité est garanti exempt de tout vice de matière première et de fabrication, s'il est utilisé dans les conditions normales recommandées par le fabricant.

Cette garantie n'est offerte qu'à l'acheteur initial de l'appareil vendu par un distributeurs agréés et elle ne peut être transférée.

CONDITIONS

Pièces en plastique (la porte de l'évaporateur, gardes de porte, couvercle et bacs sont couverts par une garantie sans extension de 30 jours de la date d'achat.

Première année Pendant la première (1) année, toutes pièces électriques de ce produit s'avèrent défectueuses, y compris les unités ayant des systèmes obturés, seront réparées ou remplacées, selon le choix du garant, sans frais à l'acheteur INITIAL. Les autres pièces courantes (par ex., les ampoules) ne sont couvertes par aucune garantie.

Deuxième années Pendant la (2) années, les pièces s'avèrent défectueuses (y compris le: compresseur, condensateur, évaporateur, sécheuse, et tous leurs boyaux) seront remplacés sans frais. L'acheteur est responsable envers tous les frais de main-d'oeuvre et de transport pendant cette période de (2) ans pour la réparation et le rechange sur tous les composants du système obturé.

Pour bénéficier du service sous garantie

Le client sera responsable pour le transport et tous les frais d'expédition de tout appareil exigeant du service au dépôt de service autorisé le plus proche. S'adresser au détaillant qui a vendu l'appareil, ou à la station technique agréée de service la plus proche, où les réparations doivent être effectuées par un technicien qualifié. Si les réparations sont effectuées par quiconque autre que la station de service agréée où à des fins commerciales, toutes les obligations de SOLAIRE EXPERT en vertu de cette garantie seront nulles et non avenues.

L'article suivante se reporte aux réfrigérateurs à porte simple ou double, avec ou sans une section de congélation. Cette garantie indique en aucun temps la responsabilité de SOLAIRE EXPERT de l'avarie ou dommage de la nourriture ou autre contenu, soit par les vices de l'appareil, ou soit par l'utilisation inexacte.

EXCLUSIONS

En vertu de la présente, il n'existe aucune autre garantie, condition ou représentation, qu'elle soit exprimée ou tacite, de façon manifeste ou intentionnelle, par SOLAIRE EXPERT ou ses distributeurs agréés. De même, sont exclues toutes les autres garanties, conditions ou représentations, y compris les garanties, conditions ou représentations en vertu de toute loi régissant la vente de produits ou de toute autre législation ou règlement semblables.

En vertu de la présente, SOLAIRE EXPERT ne peut être tenue responsable en cas de blessures corporelles ou des dégâts matériels, y compris à l'appareil, quelle qu'en soit les causes. SOLAIRE EXPERT ne peut pas être tenue responsable des dommages indirects dus au fonctionnement défectueux de l'appareil. En achetant l'appareil, l'acheteur accepte de mettre à couvert et de dégager SOLAIRE EXPERT de toute responsabilité en cas de réclamation pour toute blessure corporelle ou tout dégât matériel causé par cet appareil.

CONDITIONS GÉNÉRALES

La garantie ou assurance ci-dessus ne s'applique pas si les dégâts ou réparations sont dus aux cas suivants:

- 1) Panne de courant;
- 2) Dommage subis pendant le transport ou le déplacement de l'appareil;
- 3) Alimentation électrique incorrecte (tension faible, câblage défectueux, fusibles incorrects);
- 4) Accident, modification, emploi abusif ou incorrect de l'appareil;
- 5) Utilisation dans un but commercial ou industriel;
- 6) Incendie, dommage causés par l'eau, vol, guerre, émeute, hostilités, cas de force majeure (ouragan, inondation, etc.);
- 7) Visites d'un technicien pour expliquer le fonctionnement de l'appareil au propriétaire.

Une preuve d'achat doit être présentée pour toute demande de réparation sous garantie. Prière de garder le reçu. Pour faire honorer la garantie, présenter ce document à la station technique agréée ou s'adresser à votre distributeur.